

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-5032						
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2569 pour le service d'empilement de la neige au dépôt Saulnier et en option le dépôt de Sainte-Rose							
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> DOS-2569 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 07-Renaud 21-Sainte-Rose								
<b>Actions :</b> ADJUDICATION  <b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui  <u><b>Contrat</b></u> <b>No contrat :</b> DOS-2569 <b>Estimation :</b> 8 352 933,75 \$ <b>Montant :</b> 6 998 068,35 \$ <b>Mode de sollicitation :</b> SP-Soumission publique <b>Type de contrat :</b> Service(s) autre que professionnel <b>Durée du contrat :</b> 3 ans <b>Récurrence :</b> Oui <b>Nombre d'addendas :</b> 1 <b>Résultat :</b> Contant inc.                      6 998 068,35 \$ (incluant TPS et TVQ)  <u><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b></u> Service des travaux publics								
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Date</u></th> <th style="text-align: left;"><u>No résolution</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023-09-12</td> <td>CM-20230912-841</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1840</td> </tr> </tbody> </table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,  IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  et résolu à l'unanimité:  d'adjuger le contrat DOS-1840, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'empilement de la neige, dépôts Saulnier et optionnel Sainte-Rose, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:  Contant inc. 2 403 092,48 \$.  <div style="text-align: center;">ADOPTÉ</div> (SD-2023-4074)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-09-12	CM-20230912-841	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1840
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2023-09-12	CM-20230912-841	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1840						

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-5032
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le présent contrat a pour objet d'obtenir des services d'empilement de la neige au dépôt Saulnier et en option au dépôt de Sainte-Rose.</p> <p>L'empilement de la neige est un service essentiel et comprend aussi l'entretien des voies d'accès aux sites et les préparations et nettoyages annuels des surfaces.</p> <p>Le site Saulnier est une carrière en exploitation. L'extension du bail de location a été renouvelée pour une durée de 3 ans. Le site Sainte-Rose est un site de réserve ouvert seulement en cas de débordement majeur des autres sites.</p> <p>Stratégie d'approvisionnement =====</p> <p>La stratégie d'approvisionnement pour ce dossier est d'opter pour un contrat de 3 ans afin de sécuriser le service avec un contrat de plus longue durée. La Ville a également modifié la manière de payer en garantissant un paiement en début de contrat même s'il n'y a pas eu d'empilement.</p> <p>Mode d'adjudication : plus bas soumissionnaire conforme (PBSC)</p> <p>Analyse des soumissions =====</p> <p>Après 30 jours de publication, 4 fournisseurs ont acheté les documents d'appel d'offres, 2 ont déposé une offre, 2 ont retourné le formulaire de non-participation.</p> <p>Après vérification et analyse, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ) :</p> <p>Contant inc. : 6 998 068,35 \$ (recommandé) Beluga Services Municipaux inc. : 10 222 427,25 \$</p> <p>Écart entre l'estimation 8 352 933,75 \$ (incluant TPS et TVQ) et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ) : 1 354 865,40 \$ 16 % (favorable)</p> <p>L'écart s'explique par le fait que l'estimation a été basée sur le contrat précédent d'un an. La prolongation de la durée du contrat ainsi que la modification du mode de paiement garantissant un paiement en début de contrat a favorisé la compétition.</p> <p><b>ABSTENTIONS</b> =====</p> <p>Environnement Routier NRJ inc. / N'a pas d'équipement disponible pour ce contrat; Valosphère Environnement / Leurs engagements dans d'autres projets ne leur permettent pas de répondre à l'appel d'offres.</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Nature de la dépense prévue au budget. Soumission avec quantités variables. Au besoin, un virement sera effectué par le service requérant.</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p> <p>Aucun bon de commande ne sera émis. La Ville aura recours à la procédure de facturation par auto-facturation.</p> <p>Selon l'article 3.9.1 du document technique, la Ville paie selon la formule « mètres cubes empilés/mètres cubes payés ».</p> <p>Les paiements seront effectués au fur et à mesure que les mètres cubes seront effectués pour les quantités excédentaires au minimum garanti. Le minimum garanti sera payable en 3 versements égaux. Le ou vers le 15 décembre, le ou vers le 15 février et le ou vers le 15 mai.</p> <p>Cependant le dernier versement sera diminué de 10%, ce montant est une retenue remise à l'adjudicataire lorsque le nettoyage du plateau aura été complété. La libération de la retenue sera faite à l'adjudicataire à la suite de l'approbation du responsable de la Ville.</p>		

